

ETAT DES LIEUX DES DEMARCHES TERRITORIALES RADON DANS L'HABITAT PRIVE EN FRANCE Difficultés et leviers d'action

Cynthia REAUD

IRSN

cynthia.reaud@irsn.fr

Co-auteurs : C. Réaud*, S. Charron*, S. Andresz**, C. Schieber**

*Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), Fontenay-aux-Roses, France

**Centre d'étude sur l'Evaluation de la Protection dans le domaine Nucléaire (CEPN), Fontenay-aux-Roses, France

Pendant plus d'une dizaine d'années, l'IRSN s'est fortement investi sur la gestion du risque radon dans l'habitat privé, notamment en tant que co-pilote de deux démarches territoriales pilotes : la démarche pluraliste radon en Bourgogne Franche-Comté et le projet « Radon : changeons d'air, relevons le défi », en Haute-Vienne. Le retour d'expérience général de ces actions démontre la pertinence, le caractère novateur des démarches engagées sur deux territoires et l'importance des processus d'accompagnement mis en place pour développer la sensibilisation de la population, inciter à la mesure du radon dans l'habitat, encourager la mise en œuvre de travaux de remédiation, mais aussi stimuler l'engagement et la montée en compétence des acteurs du bâtiment. Néanmoins, malgré ces retours positifs, un constat récurrent subsiste, à savoir qu'il reste très difficile pour les acteurs locaux et les particuliers de passer au-delà de l'étape de la mesure.

Il est ainsi paru nécessaire d'avoir une vision plus globale des démarches territoriales en cours au travers de la réalisation d'un état des lieux des actions menées en France métropolitaine sur la sensibilisation et la gestion du risque radon dans l'habitat privé.

Cet état des lieux, initié en juin 2020, ne se veut pas exhaustif mais permet de décrire une variété de démarches entreprises à un niveau local dans lesquelles l'IRSN n'est pas intervenu directement, dans l'objectif d'en dresser les difficultés et les leviers d'action possibles et de mener une réflexion globale sur les pistes d'action possible permettant de surmonter les obstacles à la prise en charge intégrale du risque radon chez les particuliers. A ce jour, plus d'une trentaine d'entretiens ont été réalisés dans 11 régions françaises, auprès d'acteurs régionaux et locaux variés (autorités de santé, directions environnementales et de logement, associations environnementales, associations de consommateurs, communes).

La principale difficulté, qui se confirme dans cet état des lieux, est le manque de professionnels du bâtiment non seulement pour entreprendre des travaux de remédiation mais également pour la réalisation d'« expertises bâtiment » qui est une étape incontournable pour identifier les actions correctives à mettre en place pour réduire les concentrations en radon dans les bâtiments. Ces déficits ont conduit certains territoires à stopper leurs démarches de sensibilisation et de mesure radon alors que d'autres ont pu s'adapter en recherchant de nouveaux acteurs pouvant assurer le relais pour la réalisation de ces expertises bâtiment. Des investigations complémentaires ont ainsi été menées sur cette étape « post-mesures » avec



l'appui du CEPN (Centre d'Evaluation et de Protection dans le domaine Nucléaire) pour analyser le retour d'expérience de ces nouveaux acteurs « relais » et évaluer la possibilité et les conditions de la transférabilité de ces démarches dans d'autres territoires.

Cette communication présentera dans un premier temps les résultats de l'état des lieux des démarches de gestion du radon dans l'habitat privé en France, en mettant en évidence leurs difficultés ainsi que leurs facteurs de succès. Enfin, il dressera des pistes d'action susceptibles de renforcer l'appropriation et la gestion de la problématique radon par les différents publics dans la durée.